



Rodez, le 23 juin 2016

Motion de soutien du syndicat de CENTRE PRESSE MEDIA RODEZ au Syndicat MOP de Vitrolles

Les salariés de CENTRE PRESSE MEDIA de Rodez s'opposent fermement à la procédure illégitime de licenciement du camarade Jérémy Jacques, délégué du personnel rotativiste de Presse.

Ils condamnent les agissements réactionnaires de la direction du Groupe Riccobono à l'encontre de Jérémy.

Ils vous apportent tout leur soutien dans cette lutte en exigeant la levée immédiate de la procédure engagée.

Pour le Syndicat
Bernard PEREZ
Secrétaire général